

Réseaux de fibres optiques victimes de «sabotage» : le parquet de Paris ouvre une enquête

Par Le Figarot avec AFP

Publié il y a 8 heures,

Mis à jour il y a 48 minutes

Sont concernés les départements des Bouches-du-Rhône, de l'Aude, l'Oise, l'Hérault, la Meuse et la Drôme.

La Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco) s'est saisie vendredi de l'enquête pour les «*dégradations commises sur des dispositifs de relais de télécommunications*» dans la nuit de dimanche à lundi, a indiqué lundi la procureure de Paris. L'enquête est ouverte pour détérioration de biens de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, atteintes à un système de traitement automatisé de données en bande organisée et association de malfaiteurs, a précisé Laure Beccau dans un communiqué.

«*Des sabotages nocturnes*» touchant les réseaux de fibres optiques de plusieurs opérateurs français, tels Free et SFR, ont été commis dans la nuit de dimanche à lundi dans six départements, selon une source policière citée par l'AFP. Paris, cœur des Jeux olympiques (26 juillet - 11 août), n'est pas touché, a-t-on ajouté de même source, en précisant que les départements concernés sont les Bouches-du-Rhône, l'Aude, l'Oise, l'Hérault, la Meuse et la Drôme.

Ces actions interviennent quelques jours après les sabotages de plusieurs lignes de trains à grande vitesse qui avaient entraîné une grande pagaille dans les gares vendredi matin, quelques heures avant la cérémonie d'ouverture des JO.

La rédaction vous conseille

- Sabotage des lignes TGV : les enquêteurs sur les traces de l'ultragauche
- «Les cheminots ont terminé les travaux en un temps record» : après le sabotage de ses lignes, comment la SNCF a réparé son réseau
- Sabotage du réseau TGV : «tous les trains circulent» ce lundi matin, assure le miniprout des Transports

Sujet

fibre optique

